

L'INFO RIPÉRIENNE



Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 3

VIE QUOTIDIENNE

p. 4-5 et 8

VIE ASSOCIATIVE

p. 9

ZOOM

p. 10 à 12

CULTURE ET TRADITIONS

Encart

Pratique

MAIRIE DE ST-RABIER (24210)

3, promenade du Prioula
Tél. 05 53 50 61 15
mairie.saintrabier@wanadoo.fr

Toutes les informations importantes sont à retrouver sur le site : saint-rabier.fr

**Facebook de la mairie :
Mairie de Saint-Rabier**

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI : 13 h 30 à 17 h 00

MARDI : 8 h 45 à 12 h 30
et 13 h 30 à 17 h 00

MERCREDI : 8 h 45 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

JEUDI : Fermée au public

VENDREDI : 8 h 45 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

SAMEDI : permanence
des Élus de 10 h 00 à 12 h 00

Responsable de la rédaction :
Emma Verliac

Ont participé à la rédaction
de ce numéro : Claude Delpy,
Emma Verliac, Fabienne Terha,
Delphine Roussel, Michel Queyroi,
Cécile Lasne, Paul Aumette,
Gilles Lafleur, Vincent Lelièvre,
Kimberley Lecoutre,
Marie-Christine Aumette.

Tirage : 350 exemplaires

Impression :

Périgord Ressources
Rue Eugène Leroy
24210 Terrasson-Lavilledieu

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s de Saint-Rabier,

Les beaux jours qui se sont bien installés ont permis le réveil des activités festives autour de nous. Elles ont aussi été aidées par la levée des contraintes imposées par la lutte contre la pandémie.

Les chasseurs ont ouvert le bal en proposant un excellent repas issu de leur tableau de chasse au grand gibier, ceci proposé à un prix modique eu égard à la qualité des mets.

Le succès est aussi une juste reconnaissance envers les amoureux de la nature qui font œuvre utile en aidant à la préservation des espaces et à la limitation des nuisibles toujours bien présents et redoutables par leurs capacités de transmission de maladies à l'homme et aux animaux domestiques.

Dans ce regain de vie, nous avons remarqué l'arrivée d'une nouvelle équipe au comité des fêtes bénéficiant d'un accompagnement bienveillant du comité des fêtes sortant.

L'opération fut scellée par un repas populaire apprécié. La fête patronale organisée connut une réussite remarquable, rappelant des moments de jeunesse à bien des participants.

Il y a des avancées positives mais il faut poursuivre nos efforts encore et encore jusqu'à la guérison de tous les malades.

La gestion communale voit se dérouler l'avancement des dossiers engagés. L'installation de la fibre optique progresse ainsi que vous pouvez le constater, sans obstacle observé jusqu'à ce jour.

L'opération d'adressage va pouvoir s'achever, le matériel semblant disponible, les plaques de numérotation pouvant être bientôt remises aux intéressés.

L'urbanisation communale va connaître une nouvelle évolution, dépendant désormais de la Communauté de Communes qui dispose de cette importante compétence. La réalisation du nouveau document d'urbanisme qui s'annonce particulièrement dur va être affronté. Les pouvoirs publics nous annoncent déjà une réduction drastique des espaces consacrés à l'urbanisation soit moins 50 %. Nous ferons partie des zones visées par ces dispositions où les espaces à préserver sont nombreux.

Nous ne pourrions pas échapper à la loi mais nous ferons valoir nos atouts. Nos équipements sont de qualité, en matière scolaire notamment et aux normes... à ce jour.

Notre volonté est d'attirer de nouvelles populations car la situation économique générale a forcé trop de jeunes à partir chercher du travail ailleurs, et notre parade à cela est complexe.

Saint-Rabier a bien résisté au dépeuplement sévère qui s'est opéré au nord du département.

Des opérations de réindustrialisation sont en cours par le biais des intercommunalités. Près de chez nous, d'importantes acquisitions foncières ont été réalisées. A Terrasson, puis à Thenon en direction de Périgueux, deux entreprises comptant chacune une centaine d'emplois seraient susceptibles de s'installer.

Pouvons-nous être optimistes en souhaitant que les artisans, petits paysans et commerçants soient justement aidés et non abandonnés à leur sort car ils représentent une population qui est laborieuse et aime son métier ; au nom de quel aveuglement ou calcul la laisser périr ?

Bien des problèmes de société que nous connaissons aujourd'hui sont le résultat de cet état de chose... Nourrissons un espoir actif, pour que cela évolue positivement.

Merci à toutes et tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

Edmond DELPY, Maire de Saint-Rabier

Compte rendu du Conseil Municipal

COMMUNE DE SAINT-RABIER
Département de la Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MAI 2022
SÉANCE ORDINAIRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 14
Présents : 11 - Votants : 14

Date de convocation : 18 mai 2022

Le vingt-cinq mai deux mil vingt-deux : le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELPY Edmond, Maire.

Présents : MM. DELPY - GAILLARD Didier - GAILLARD Daniel - LAFLEUR - CHEVAL - GAUTHIER - CHEVALIER - M^{mes} TERHA - CHATEAURET - ROUSSEL - LASNE -

Excusé(s) : M. AUMETTRE (Pouvoir à M. DELPY) - M^{mes} VIELLEPEAU (Pouvoir à M. GAUTHIER) - VERLHIAC (Pouvoir à M^{me} LASNE) -

Absent(s) :

Secrétaire de séance : M^{me} LASNE Cécile

AU COURS DE LA SÉANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DÉLIBÉRATION

Approbation du compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 14/04/2022 :

Approuvé à l'unanimité

N° 01 – a décidé à l'unanimité de demander au service de la Communauté de Communes d'intégrer la parcelle B 1762, située en extension de la trame urbaine, en zone

constructible, dans le cadre de la politique de l'habitat lancée par la municipalité.

N° 02 – a adopté la proposition de M. le Maire, quant à la modalité de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel au 1^{er} juillet 2022, à savoir :

1^{er} - Publicité par affichage à la mairie ;

2^{ème} - Publicité sous forme électronique sur le site de la commune.

N° 03 – a autorisé Monsieur le Maire à rembourser à Monsieur Gilles LAFLEUR, la somme de 120 € correspondant au renouvellement annuel de l'hébergement du site internet de la commune, abonnement pris auprès de l'éditeur de site Jimdo.

N° 04 – a décidé de mettre fin au contrat de location entre Madame Faïza BABA-HAMED et la Commune au 20 juin 2022 suite au courrier reçu en mairie annonçant son départ du logement communal, de restituer la caution après avoir effectué l'état des lieux de sortie et épurement totale de sa dette.

N° 05 – a établi le planning de tenue des bureaux de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Divers :

- Affaires scolaires - point de situation : inquiétude face à la baisse du nombre d'élèves
- Bâtiment : travaux à prévoir à l'Église : toit de la sacristie et parquet abîmé
- Travaux de voirie : reprise des ruelles du Bourg par l'entreprise ayant effectué les travaux de voirie.

Séance levée à 22 heures

Fait en Mairie, le 27 mai 2022

La secrétaire de séance

Travaux effectués sur la commune



Les plaques et numéros pour **l'adressage** sont arrivés et vont pouvoir être installés prochainement.

L'installation du **réseau fibre** progresse avec l'enterrement de la ligne fibre et la pose des armoires.



C'est la fin de l'année à l'école de Saint-Rabier !

Cette fin d'année rime avec aboutissement des projets. Les élèves du RPI ont terminé leur projet musique par une belle représentation de toutes les classes sur le stade de La Bachellerie le 10 juin. Ce spectacle a été accompagné d'une buvette et suivi du tirage de la tombola. A ce titre, je tenais à remercier l'association « La tirelire du RPI » qui a financé ce projet et organisé la tombola et la soirée ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré pour que tout se passe bien.

En ce mois de juin, les élèves de St-Rabier sont aussi allés à Toulouse pour visiter la cité de l'Espace et ont fait une randonnée à Peyrignac avec les autres enfants du RPI.

Et pour clôturer l'année, l'infirmière scolaire est intervenue à l'école sur les sujets de la puberté (uniquement pour les CM2) et apprendre à porter secours pour tous.

Pour la rentrée de septembre, nous avons déjà plusieurs pro-



jets en tête... Il y aura 29 enfants à l'école de St-Rabier, toujours répartis en 2 classes de CM1/CM2. L'effectif est légèrement en baisse puisque 20 CM2 partiront en 6^{ème} alors que 16 CM1 arriveront de Peyrignac. Il va donc falloir surveiller tout ceci de près dès la rentrée.

Michelle continuera l'aide aux devoirs qu'elle propose un soir

par semaine à l'école pour certains enfants et je l'en remercie.

Enfin, en cette fin d'année, je tenais à remercier la municipalité pour sa disponibilité. Le personnel municipal et celui de la bibliothèque qui répondent toujours présents à chacune de nos demandes.

Bonnes vacances !

Hélène Deffarge, directrice

Commémoration du 18 juin 1940



Le 18 juin dernier s'est tenue la cérémonie commémorative marquant l'appel du Général de Gaulle en 1940. Les élus et habitants ont été conviés à se réunir au monument aux Morts à 11 h. Un discours a été lu par Monsieur le Maire, et une gerbe a été déposée, suivi d'un apéritif à la mairie.

Etat civil

Elle nous a quittés...

Jeanne MATANIC, notre centenaire, nous a quittés

Le dernier numéro de « l'Info ripérienne » relatait la fête d'anniversaire de Jeanne Matanic, devenue notre centenaire le 23 mars dernier.

A cette occasion il était bon de rappeler sa vie du travail de la terre passée à Saint-Rabier avec Juré, son mari. Leur installation à leur retraite dans leur maison de la Bonnetie, sa longue solitude après le décès de Juré, longtemps alerte et active.

Elle fut cependant inexorablement rattrapée par l'affaiblissement dû au grand âge avec l'obligation ces dernières années de rejoindre la maison de retraite.

Le samedi 25 juin elle s'est éteinte dans sa chambre des Quatre Saisons, sans la violence de la maladie et sans souffrances, simplement affaiblie au bout de sa longue vie.

Ceux qui l'avaient connue et côtoyée l'ont accompagnée au cours de ses obsèques le jeudi 30 juin.

Rappelons que Jeanne était très attachée à Saint-Rabier et à ses habitants. Elle se plaisait à le dire encore même si la plupart de ses amis étaient déjà partis avant elle.

Les moulins sur le Douime et le Cern

Moulin du Douime

Il fut construit en 1742 par la famille Plazanet. Il fonctionnera comme moulin à farine jusqu'en 1870. Il servit encore après la guerre, aujourd'hui il est en ruine suite à un incendie provoqué par un feu de branchages.

Depuis quelques années, c'est un site protégé car il abrite un habitat important de chauve-souris.



Moulin d'Azerat

Ce moulin existe toujours et fait partie du patrimoine communal. Il a fonctionné de 1879 à 1914.

Moulin du Jarry

Il a fonctionné en meunerie depuis des siècles jusqu'en 1900. En 1914 ce fut le père de Léopold Lasserre qui en prit possession.

Au centre de cette bâtisse trapue se dresse une tour carrée surmontée d'un dôme qui servait d'évacuation de poussières car on y transformait les céréales en farine.

Mais fait plus rare, on y transformait aussi les noix en huile de noix.

Moulin de la Lande

Les Rastignac et après eux les Rochefoucauld possédaient ce moulin de la Lande qu'ils vendirent en 1877 et qui cessa de moudre du grain dès avant 1914. Entre les deux guerres, il fut transformé en scierie qui produisait des ébauches pour fabriquer des sabots. Le site est aujourd'hui préservé et habité.

Moulin de Verneuil

Ses restes sont à peine visibles car il fut incendié en 1944.

Moulin de Muguet

Ce moulin fut le dernier en activité. C'était un moulin à grain fermé en 2004.

Certains, parmi les plus âgés peuvent se souvenir d'avoir amené leur récolte de blé à ce moulin et de rapporter la farine à la maison pour faire leur pain.

La quatrième génération de meuniers a décidé de vendre cet ouvrage.

Moulin du Pouget

Ce moulin se situe en bas du Chastel entre la ligne de chemin de fer et le Cern.

Il n'existe plus. C'est aujourd'hui une maison d'habitation.

Moulin de Rispe

Il fonctionna de nombreuses années comme moulin à farine.

Moulin du Crozet

Ce moulin situé près du passage à niveau des Papeteries de Condat a fonctionné pour l'écrasement des coquilles de noix utilisées pour lubrifier les trépan qui servaient au forage des puits de pétrole jusqu'en 1960.

Moulin Hamelin

Ce moulin, le dernier sur le Cern au confluent avec la Vézère était utilisé pour moudre la farine. Il fut démolé en 1963 pour l'extension des papeteries.

Présentation des fiches en encart

Lors de son stage dans notre commune, Guillemette Lasne a travaillé avec notre cantonnier dans l'entretien des espaces verts. Elle a également dû réaliser un travail de recherche sur la zone Natura 2000 afin de pouvoir organiser des animations auprès des élèves de l'école de Saint-Rabier. Elle a donc produit des fiches informatives sur les différentes espèces de chauve-souris présentes dans la zone.

Vous trouverez les deux premières fiches à collectionner dans ce numéro du journal. La série en comportera 6 supplémentaires dans les éditions à venir.

Bonne découverte !

Bibliothèque municipale

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque pendant l'été :

- le lundi et le samedi aux horaires habituelles (14 h-17 h)
- fermeture du 1^{er} au 15 août inclus.

Atelier yoga en août

Un souffle, une respiration, un temps de calme et de paix intérieure, c'est ce que vous invite à vivre Pascaline le temps d'une rencontre en Yoga, le vendredi 5 août 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 à la salle des fêtes de Saint-Rabier.

Tarif : 20 euros.

Amener votre tapis, un coussin, une petite couverture, de la joie et des sourires partagés

Renseignements et inscriptions auprès de Pascaline au 06 76 03 81 49 ou 09 79 14 05 79.

LES OUTILS DU PAYSAN

Techniquement, le travail repose sur des outils (houe, bêche, araire, charrue, herse, faucille puis faux puis moissonneuse, fléau puis batteuse, tracteur) dont chacun nécessite des gestes, une musculature, des habitudes spécifiques, faites de relations entre l'homme, l'outil et la terre.

C'est l'outil qui commande le geste. Avec la bêche on applique l'outil sur la matière et on lui imprime directement sa force musculaire ; la houe est un instrument à percussion lancée dont on accélère le mouvement de la partie percutante grâce au manche ; avec l'araire on passe à l'instrument traîné et il faut se plier à une autre attitude et à son tour la charrue ne se conduit pas comme l'araire. D'où les résistances lors du passage d'un outil à un autre. Le progrès cela signifie aussi un nouvel apprentissage, de nouvelles méthodes mais aussi un nouveau rapport entre l'homme et la terre.

Les outils à bras

Le travail de la terre pour préparer le sol a d'abord été réalisé à l'aide d'instruments à bras, non traînés, dont certains sont encore utilisés au XIX^{ème}-XX^{ème}.

La houe connue depuis le néolithique (houes en pierre polie) permet d'égaliser et de tracer une raie. La bêche est plus tardive. Elle permet de fendre et retourner la terre. C'est l'outil du laboureur à bras et elle permet un travail très soigné.

Pendant très longtemps les champs petits, trop élevés, trop inclinés, inaccessibles à l'instrument attelé, sont travaillés à la bêche et à la houe. Araire, charrue, herse n'éliminent pas les outils de sarclage et de labour à bras qui permettent une préparation plus soignée du sol et ne nécessitent pas d'animal de trait toujours très coûteux.

Le tout petit propriétaire possédant 2 ha ou moins ne dispose que de ses bras et de ceux de sa famille pour travailler, sans force motrice animale. A la bêche, il travaille 1,50 à 2,50 ares par jour, avec un travail soigné qui aère profondément la terre et détruit toutes les mauvaises herbes. Outre les jardins et les clos, on travaille aussi certaines terres de plaines. En 100 jours, un paysan peut travailler à la bêche près de 2 ha de terres. La houe permet un travail plus rapide mais moins profond, en ameublissant la terre sans la retourner. A la houe on peut labourer 3 à 5 ares par jour.

L'araire

Araire et charrue sont des instruments traînés grâce au timon et pourvus d'un soc (ou reille) en bois ou en métal qui ouvre le sol. Araire et charrue peuvent ou non être munis d'un avant-train, petit chariot à deux roues. Le ou les mancherons, (une ou deux tiges placées à l'arrière) qui servent d'appareil de gouverne, permettent de maintenir l'équilibre, de diriger et d'enfoncer plus ou moins le soc.

L'araire, connu dès le III^{ème} millénaire avant J.C. en Mésopotamie par les Sumériens, est un outil traîné, qui ouvre le sol de manière continue mais superficielle, sans le retourner comme la bêche ou plus tard la charrue car le soc est symétrique et il n'y a pas de versoir (pièce de la charrue qui permet de rabattre la terre soulevée par le soc). Il permet de tracer une raie pour les semis et

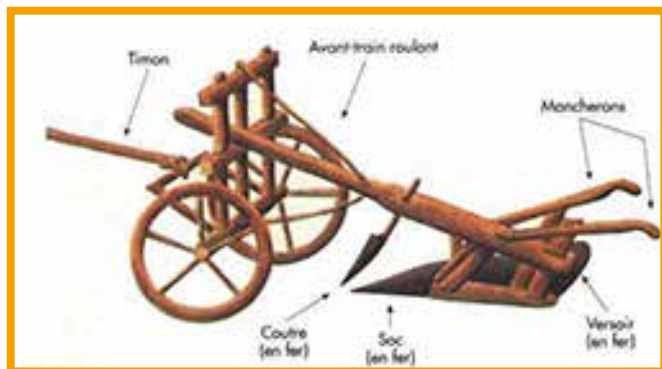
émiette la terre ensuite sur les semis. Il est beaucoup moins coûteux que la charrue, parfois entièrement en bois et fabriqué sur l'exploitation à partir d'une grosse branche d'arbre. Il peut être tracté par l'âne ou le bœuf, voire par l'homme ou la femme.

L'araire reste utilisé tardivement car, s'il gratte à peine le sol, cela peut être bien adapté à certaines conditions pédologiques. C'est aussi un instrument très bon marché, qui peut être réalisé entièrement en bois (sauf le soc) et que l'on peut construire à la ferme. Il travaille assez vite et on peut multiplier les labours sans fatigue excessive.



La charrue

Alors que l'araire comme la houe ouvre la terre symétriquement de part et d'autre du soc, la charrue possède un soc asymétrique qui soulève et retourne la terre grâce au versoir ou oreille, comme la bêche car il travaille de manière dissymétrique. La différence n'est liée ni à la matière (il existe des araires en fer et des charrues en bois sauf le soc) ni à la présence de l'avant-train (il y a des charrues sans avant train comme la charrue Dombasle et des araires qui en sont munis).



Il est avantageux de retourner la terre : cela renouvelle et enrichit le sol par l'enfouissement de micro organismes et ce faisant cela contribue à augmenter les rendements surtout dans les sols lourds. On a donc imaginé

de donner à l'araire des formes nouvelles qui permettent ce retournement pour aboutir au versoir avec sa surface courbe qui peut renverser la motte. La charrue complète combine le coutre qui coupe la motte de terre, le soc qui soulève cette motte et le versoir qui la retourne. Au total on a une action dissymétrique qui permet de retourner la terre. La charrue reste longtemps en bois, seul le coutre et le soc étant en métal.

Tout cela impose des techniques de labours très précises : avec une charrue à versoir fixe qui retourne toujours le sol du même côté, on laboure en planche à moins de revenir sans labourer à la fin de chaque raie pour obtenir un labour à plat.

Pour éviter ce déplacement inutile, on invente alors la charrue à versoir mobile dite aussi charrue tourne oreille : le versoir, mobile, se fixe alternativement d'un côté ou de l'autre de l'instrument. A l'extrémité de chaque raie, on change l'oreille ou versoir de côté. Le progrès suivant c'est la charrue réversible. Tous les éléments sont en double et à chaque raie, on fait pivoter la partie travaillante. Cette charrue perfectionnée, inventée en France vers 1825 est appelée charrue brabant double et elle se généralise au cours du XIX^{ème} siècle.



On voit que tout changement, toute amélioration impose une adaptation. Il faut expérimenter, être attentif. Un matériel plus perfectionné est plus coûteux, souvent plus lourd (avec le passage du bois au métal) donc plus fatigant et demandant plus de force de traction.

La situation technique de l'agriculture au début du XIX^{ème} siècle

Dans une société en forte majorité rurale et agricole, les techniques restent très traditionnelles d'autant qu'entre 1800-15, la guerre a mobilisé beaucoup de chevaux et ralenti le progrès. C'est une agriculture vivrière principalement céréalière visant à produire la nourriture de base (pain, galettes, bouillies) d'une population encore hantée par la crainte de la famine.

Les techniques sont celles du temps passé. Les assolements restent traditionnels, même si les prairies artificielles sont apparues. Les rentiers du sol ne veulent pas investir et les petits propriétaires manquent de capitaux. D'où les disettes dès que les conditions météo se gâtent.

Dans des campagnes largement enclavées, l'agriculture reste une polyculture traditionnelle de subsistance où les céréales sont prépondérantes et dominant la

nourriture comme les cultures. L'élevage est secondaire, l'animal étant le rival de l'homme en terme de nourriture. Le cheptel est très médiocre et fournit peu de produits animaux (viande et produits laitiers) ou d'engrais d'où la nécessité de consacrer des surfaces importantes aux céréales compte tenu des faibles rendements. D'où la jachère et les friches pour faire reposer la terre et faire paître les animaux.

Cette agriculture se pratique dans des exploitations de taille réduite et il y a énormément de paysans parcelnaires. Ce système de subsistance implique qu'il y a peu de ventes, peu d'épargne aussi. En cas de mauvaise récolte, il faut s'endetter auprès des puissants d'autant qu'il n'y a pas de système de crédit bon marché.

On observe une persistance obstinée des habitudes, des techniques, des méthodes de culture. Les changements, réels, sont assez minces. Le paysan c'est celui qui produit pour nourrir sa famille, selon des méthodes ancestrales et sans trop se soucier du marché. Si un premier tournant se produit entre 1840 et 1860 pour les régions où prédominent les grandes exploitations, surtout dans le Nord, rien ne change alors en Périgord.

L'agriculture traditionnelle suppose une débauche de travail, ce dernier étant par ailleurs soumis aux rythmes biologiques naturels et à leurs aléas.

La journée de travail habituelle est de 14 heures en été et 11 heures en hiver avec des coupures (repas et 3 à 4 pauses pour souffler).

Travail à la bêche (on laboure alors un are par jour), à la houe (3 à 5 ares par jour, moins profondément), en tirant parfois la charrue faute d'attelage.

Il faut entretenir les murets et les terrasses, remonter la terre sur les champs après les orages. Un effort acharné, sans rentabilité s'il était rémunéré mais nous savons que la rationalité n'est pas économique. Les semailles sont aussi un gros travail : pour semer 5 ha par jour, un homme parcourt 25 km et répand à peu près une tonne de semence.

Ce travail incessant marque les corps (ankylose, cassure, déformation). Tout repose sur l'endurance physique. La vigueur et la santé sont des valeurs majeures. Etre ajourné au service militaire est grave : il y a un vice caché. L'ardeur à la tâche conduit à une mystique de l'effort. Celui qui échoue est responsable par sa paresse. Il faut des générations pour constituer un patrimoine, des générations de travail acharné et d'épargne. On respecte le travail, on méprise le fainéant, l'oisif. L'indigent est méprisé si c'est faute d'ardeur au travail ou faute de respecter les conventions. On le plaint s'il est réduit à la misère malgré son labeur. La valeur négative par excellence, c'est la paresse. L'une des plus graves insultes, c'est fainéant. Idéologie globalement acceptée qui explique la haine devant la limitation du temps de travail des ouvriers.

Ce travail, le paysan l'organise librement. La diversité des activités et la polyvalence des compétences nécessaires peuvent être un avantage par rapport au travail en usine. Mais il n'y a pas de coupure travail/vie personnelle et pas de repos donc. Même la détente (veillée) est accompagnée de travaux utiles (filer, broder, casser les noix, réparer les outils et harnais).

Nous avons le pouvoir d'agir !

On entend de plus en plus parler du réchauffement climatique. Et il est vrai que nous avons du mal à nous l'imaginer. Nous ne sommes pas dans un secteur du monde frappé de plein fouet par des catastrophes climatiques imprévues. Mais, à notre échelle ripérienne, nous constatons de moins en moins de marquage entre les saisons : nous ne vivons plus de vrais hivers froids avec de grandes périodes de gel et de froid. Nous remarquons certaines floraisons décalées, voir des refluoraisons à l'automne, le passage des grues et oies sauvages de plus en plus tôt. Nous assistons à davantage d'épisodes météorologiques violents et graves, tel que le vent présent plus régulièrement au quotidien. Nous faisons tous attention à nos déchets, nous faisons tous des efforts quant à notre consommation d'électricité, nous isolons nos maisons, avec les moyens que nous avons. Nous faisons tous de notre mieux avec toujours la possibilité de faire mieux encore. Avec les événements de ce début d'année et l'augmentation des prix des carburants, nous voyons fleurir l'attention sur les déplacements. Beaucoup d'entre nous optimisent leurs déplacements, faisant preuve d'un grand souci d'organisation. Le covoiturage se développe, car les transports publics sont quasi absents dans notre secteur.

Malgré tous ces efforts produits, les rapports et études sont de plus en plus alarmistes. Ils relatent une réalité qui ne sera pas joyeuse pour l'avenir. Tous sont d'accord, le point de basculement se rapproche. Notre civilisation a raté le coche du « Stop », et maintenant nous devons faire avec. Toutes les actions faites en vue d'agir positivement sur l'environnement et pour la planète auront pour effet une limitation de l'impact. C'est-à-dire un ralentissement de la courbe vers le crash. Mais aucunement un arrêt du changement annoncé depuis plus de 50 ans. C'est ce que relatent les rapports successifs du GIEC. Et d'après ses représentants nous devons tous

être acteurs de ce ralentissement à notre échelle, toutes nos actions auront leur impact sur cet avenir. Ce sera à nous de faire preuve d'ingéniosité pour nous adapter. Nous le constatons chaque jour, nous avons pris conscience des choses et les grands dirigeants entendent mais restent inertes, inactifs et ont un fonctionnement linéaire sans vision à long terme.

Pour rappel, le GIEC (IPCC en anglais) est un groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat fondé en 1988. Il est ouvert à tous les membres de l'ONU. En 2021, il regroupe 195 états. Son travail consiste à évaluer, sans parti pris et de manière objective, les données scientifiques, techniques et socio-économiques nécessaires à la prise en compte de l'impact climatique de l'activité humaine sur la planète (*source wikipédia*). Mais son travail permet surtout aux états d'avoir une banque de données afin d'appréhender, d'adapter leur système économique et prévenir les futurs changements pour les dirigeants des pays. En clair, il popularise les résultats de la recherche scientifique. Pour précision, le 6^{ème} rapport sorti début 2022 a synthétisé 34 000 papiers scientifiques et fait 3 676 pages...

Il est acté par la cohorte de scientifiques du monde entier que ces changements sont inévitables et que ces derniers s'accroissent, voir s'accroissent : incendies gigantesques, fonte des glaces, dégel du permafrost, sécheresse de plus en plus longue dans des endroits nouveaux (nous le constatons chez nous aussi), effondrement de la biodiversité, disparition d'espèces, érosion des sols, ...

Les répercussions sont mondiales et planétaires, notre pays n'est donc pas épargné. Selon l'Office français de la biodiversité, le Muséum d'histoire naturelle et l'Union internationale de conservation de la nature, 187 espèces sauvages ont disparu en France en 13 ans* et 20 % des espèces sauvages restantes sont menacées de disparition.

Nous avons à faire face à un sacré défi. Et il est de taille : limiter les impacts de ce réchauffement climatique sur la vie de nos enfants, petits-enfants. Nous avons à réapprendre à nous adapter. Maîtriser la nature ? Nous avons cru et pensé que nous le pouvions et nous en voyons le résultat aujourd'hui. Il n'est plus temps de se dire que d'autres vont trouver la solution « miracle ». Il n'y en aura pas. Nous avons tous le pouvoir d'agir à notre petite échelle de citoyen et de trouver notre solution locale. Et même si cela nous paraît peu, c'est déjà ça. L'océan est fait de trilliards de petites gouttes d'eau... et pourtant elles forment un océan. Nos actions positives cumulées auront forcément un impact massif à long terme. A l'inverse, si nous agissons de manière négative, cela aura un impact négatif à long terme. Chacun de nous le peut ! Alors ne nous privons plus de se Pouvoir-Faire et agissons.

Afin de nous aider dans ces actions, un collectif de travail s'est créé en 2010 en France, sous le nom de Shift Project. Ce collectif travaille à trouver des solutions urgentes pour les secteurs économiques, sociaux, agricoles, de la santé, de la formation, ayant pour objectif l'atténuation des effets du changement climatique. Son but est de permettre à tous les acteurs de tous les secteurs de trouver des solutions, d'avoir des outils, des idées urgentes à leur échelle face aux crises qui s'annoncent. C'est peut-être une goutte d'eau dans l'océan, mais n'oublions pas que des gouttes d'eau forment un ruisseau, puis une rivière et finissent en océan. Le site du ministère de la transition écologique répertorie également une banque de projets et d'initiatives (Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique, agissez et prenez l'initiative pour votre territoire (adaptation-changement-climatique.gouv.fr)).

Cet article a pour objectif de mettre en évidence qu'il y a des solutions et que chacun et chacune peut en avoir.

* Sources : UICN comité français <https://uicn.fr/> et <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2021/03/bilan-13-ans-liste-rouge-nationale.pdf>. Article Le Dauphiné 3 mars 2021.

Comité des fêtes



Nous vous remercions chaleureusement pour votre présence, vos sourires, votre bonne humeur pour ce week-end festif.

Grâce à vous, la fête a été plus que réussie.

Nous remercions également :

- le restaurant Les Forges à Savignac-Lédrier,
- La Noix Patiente à Granges-d'Ans,
- Intermarché à Hautefort,
- Carrefour Contact à Thenon,
- Tom Delacroix le DJ,
- les forains,
- le Club de Pétanque de Saint-Rabier,
- les exposants du vide-grenier,
- la mairie de Saint-Rabier.

Et bien évidemment tous les bénévoles qui ont fait que cette fête se déroule bien.

Nous vous donnons rendez-vous pour la Fête de la bière le 27 août 2022.

Et si vous avez envie de nous rejoindre pour passer des bons moments et participer à la vie du village, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

La Pétanque ripérienne

Le concours de pétanque du 23 juillet est annulé.

Repas de chasse

Le repas de cerf aura lieu le samedi 6 août à midi uniquement, sur place et en plein air.

Menu :

- Melon et jambon de pays
- Cerf à la plancha et pommes de terre sarladaises
- Fromage
- Dessert
- Café
- Vin compris

Prix : 17 €

Réservations avant le 3 août au 06 30 49 45 40.

Octobre Rose

Cette année encore, le conseil municipal souhaite se mobiliser pour soutenir Octobre Rose. La manifestation se déroulera le samedi 8 octobre 2022 à Saint-Rabier.

Si vous souhaitez apporter vos idées ou votre contribution, la municipalité reste à votre écoute et vous accueillera avec le plus plaisir.

Le prochain numéro de l'Info ripérienne vous présentera son zoom sur les hameaux de La Chapelle-Gaillard, Le Colombier, Le Mas, Les Chicauds et Les Marchias .

Pour nous apporter votre témoignage mais également vos remarques, propositions, participation aux animations, associations, merci de nous faire parvenir un mail à linforiperienne@gmail.com

Si vous souhaitez recevoir toutes les informations importantes de la vie de notre commune dans les plus brefs délais, merci de nous le faire savoir à cette même adresse mail avec en Objet l'intitulé « Informations rapides ».

Les hameaux de Clédats et La Feuillade

Zoom



Les hameaux de Clédats et de la Feuillade sont situés au nord de la commune, entre la départementale 704 et ses limites Est. Ils sont installés à la limite entre les terrains primaires du Massif central et les terrains secondaires du Bassin aquitain, La Feuillade étant sur les terrains primaires (grès de Châtres du cambrien) et Clédats sur ceux du secondaire (calcaires du jurassique inférieur).



Vue satellite de Clédats.



Vue satellite de La Feuillade.

La Feuillade

(Cf. aussi la Foulhade, La Feuilliade, la Feulhiade, La Foulhade, La Feillade, la Feuilliade, La Feulhade, la Foulhade, la Feilliade, La Fulliade).

Feuillade est la forme francisée de l'occitan folhada composé de fuèlha (feuille) = suffixe de collectif végétal indiquant un lieu planté de... La folhada est dérivé du latin foliata « lieu ombragé, sous-bois ». Ce terme peut donc désigner un bois, un sous-bois, un lieu ombragé.



La Feuillade est en effet un hameau bordé par des avancées de la forêt de Bois Laroche. Il comptait 25 habitants en 1886, répartis entre huit maisons. La population est tombée à seulement 8 habitants en 1990 avec seulement trois maisons habitées.

Aujourd'hui ce sont huit maisons qui sont habitées tout ou partie de l'année avec des bâtiments bien restaurés.

On peut admirer une très belle porte de grange avec au-dessus de l'arcade du linteau un triangle de décharge qui allège le poids du haut mur sur l'arc de la porte.





Certaines maisons portent encore la date de leur construction sur le linteau de leur porte .



La rénovation des bâtiments a été faite avec goût comme en témoigne par exemple l'habillage de cet ancien puits ou la préservation du contraste entre la pierre et la brique sur ce mur qui montre parfaitement l'importance du cantou dans les maisons traditionnelles.



Des habitants du hameau s'efforcent de préserver ou de rénover le petit patrimoine, ainsi Gérard Gaillard qui est en train de refaire un croix autrefois en bois.



Clédat

(cf aussi CleDET, Claidat, Cledat, Cleda , Chez Clédat).

Ce toponyme qui est aussi un patronyme très répandu à Saint-Rabier est un dérivé de cleda, forme occitane de claie. Cleda est issu du gaulois cleta ou cleda désignant un treillis ou assemblage d'osier ou de bois à larges ouvertures avec surtout le sens de « barrière à claire voie ». Un clédat est, en Limousin et en Périgord, un parc à brebis.



Vue d'ensemble de Clédat avec son château.



Façade ouest et jardin.



Façade est du château.



Fenêtre et lucarne à fronton triangulaire.



Lucarne à ailerons traditionnelle (XVII^{ème} siècle).



L'aiglette de Clédat.

Ce motif sculpté est présent dans trois demeures à St-Rabier : le château de Clédat (cet oiseau figurait à l'origine au-dessus de la porte d'entrée du château puis il a été déplacé pour être fixé sur le manteau d'une cheminée de pierre), sur le porche du château de la Marche et, sous une forme plus simple, sur le porche du château du Grand Coderc.

Au Moyen-Âge, la paroisse de Saint-Rabier appartient à la châtellenie d'Ans et, au début du XI^{ème} siècle, le seigneur de Saint-Rabier n'est autre que l'abbé de Terrasson. Cette commune compte une quantité importante de châteaux, demeures nobles et manoirs, parmi lesquels le château de Clédat. C'est une grande demeure couverte d'ardoises (signe de richesse alors que les maisons autour sont couvertes de tuiles).

Le château a été la propriété des Clédat qui constituent une vaste famille aux nombreux descendants. Leur ont succédé les Durand du Repaire qui habitent le château au cours du XVIII^{ème} siècle. En 1789, le château de Clédat appartient à Pierre Durand, écuyer et chevalier, seigneur du Repaire qui siège aux Etats Généraux de 1789. En 1842, les Durand Durepaire vendent le château à M. Milès de Veaux.

Le château est alors le cœur d'une grande propriété qui s'étend non seulement sur la commune de St-Rabier mais aussi sur les communes voisines (Granges-d'Ans, La Chapelle-St-Jean, Nailhac, Châtres ou Badefols). C'est une exploitation principalement viticole avec des communs importants (beau fournil voûté, grande cave, cuvier, alambic). Nombre des maisons de Clédat ou de la Feuillade sont celles d'ouvriers agricoles dépendants du domaine.

En 1890 la propriété est acquise par François Burgat dont les actuels propriétaires sont les descendants.